



Affaire n°2021 – 067

DEMANDE DE SUBVENTION REACT-EU POUR LE DEVELOPPEMENT DU TELETRAVAIL

La Commune de Bras-Panon a lancé en 2019 une première démarche de déploiement de télé-services à destination des usagers des services communaux. Grâce à l'accompagnement de la Région Réunion et les fonds européens FEDER, cette première étape a permis de démarrer le déploiement de télé-services à destination des familles pour les démarches d'inscription et de paiement en ligne, ainsi que les demandes d'actes d'État Civil et d'inscription sur les listes électorales.

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois a révélé de nouveaux enjeux et soulevé de nouveaux défis. Les nouvelles façons de travailler, qu'ont pu apporter les chantiers de dématérialisation, deviennent la norme, et parfois même l'unique moyen de maintenir la continuité du service public.

Il ne suffit pas simplement d'acquérir de nouveaux outils mais bien de procéder à la transformation numérique de nos collectivités d'une part du côté des usagers qui consomment les services publics et d'autre part et nécessairement des agents publics chargés de fournir ces services à la population selon des exigences de flexibilité, d'accessibilité et de rapidité assez inédites.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Natures	Montant HT	Collectivité	Montant HT
Acquisition de matériel pour la tenue de visioconférence	1 500,00 €	Région Réunion REACT-EU (90%)	115 650,00 €
Création d'un réseau de bornes wifi au sein des bâtiments communaux	1 500,00 €		
Acquisition d'ordinateurs portables	8 000,00 €		
Acquisition d'une solution de virtualisation des postes clients pour le travail à distance	30 000,00 €		
Augmentation de la puissance des serveurs physiques en cœur de réseau	25 000,00 €		
Mise en place de la signature électronique sur l'ensemble des documents administratifs et des circuits dématérialisés associés	6 500,00 €	Mairie (10%)	12 850,00 €
Dématérialisation des actes d'État Civil	16 000,00 €		
Mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme (GNAU)	20 000,00 €		
Création d'un nouveau site Internet incluant des télé-services à la population	20 000,00 €		
TOTAL HT	128 500 €	TOTAL HT	128 500 €
TOTAL TVA	139 422.5 €	TOTAL TVA	139 422.5 €

En date du 1^{er} juillet 2021, la commission Finances-Affaires générales a émis un avis favorable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire et/ou l'élu délégué à :

- Approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- Solliciter le financement de l'Etat auprès des guichets compétents ;
- Signer tous les documents y afférents.



Le Maire,

Jean-Marc ATCHAPPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210728-2021-067-DE
Date de télétransmission : 03/08/2021
Date de réception en préfecture : 03/08/2021